Le 15 juin 2023

Communiqué de presse

Négociations conventionnelles : les femmes ne sont pas une variable d'ajustement !

Notre profession se féminise, c'est un fait, et il est grand temps de s'en apercevoir.

Aujourd'hui, autant les hommes que les femmes aspirent à pouvoir concilier vie professionnelle et vie personnelle.
Aujourd'hui, des difficultés, qui semblent être liées à notre démographie professionnelle, mettent des zones territoriales sous tension, pour l'accès aux soins bucco-dentaires.
Vouloir lier les deux est facile et bien tentant !
Mais vain.
Et pire… dangereux !

Le SFCD le dit et le redit : les femmes ne sont pas une variable d'ajustement.

Lier des IJ maternités supplémentaires à des aides à l'installation pour favoriser le maillage territorial n'est ni plus ni moins qu'un chantage.
Le SFCD le démontre **depuis 2016** : cf communiqués de presse ICI, ICI, ICI et ICI

Sur le sujet de notre démographie professionnelle et des zones sous tension, le SFCD a fait des propositions, qui n'ont pas besoin de se servir des femmes et de leur maternité, pour éviter les déserts en santé ou privilégier la conciliation vie personnelle et professionnelle, cf dossier ICI
C'est pour cela que le SFCD pense intelligemment à des propositions en faveur des droits à la maternité et à la parentalité, et ce, **depuis 1995**, cf ICI

Les femmes chirurgiens-dentistes peuvent compter sur le SFCD pour améliorer et garantir leurs droits à la maternité.
L'ensemble des chirurgiens-dentistes peut faire confiance au SFCD pour définir des droits à la parentalité, qui permettront de concilier vie professionnelle et vie personnelle.
En proposant des mesures de prévention et de soins bucco-dentaires qui répondent aux besoins médicaux des patients, le SFCD garantit des soins sur l'ensemble du territoire.

Contact presse : Dr Nathalie Delphin -Présidente
06 11 69 16 06 - nathalie.delphin@sfcd.fr

A PROPOS DU SFCD
Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme.